



Syndicat CGT à Centrale Nantes Lettre d'information n°6

FercSup de Nantes – mai 2021



Édito

Ce mois-ci, le gouvernement a gâté la Science, avec un premier ministre pris en flagrant délit de falsification des données [selon Mediapart](#) : énarque, mais pas scientifique... Face à cette inculture scientifique, notre rôle est d'expliquer la démarche scientifique dans la société, particulièrement lorsqu'elle doute, qu'elle ne sait pas. Notre syndicat revendique des décisions fondées sur la Science et la Raison, non pas sur les erreurs et les mensonges.

Notre ministre n'est pas en reste, entre fête sans masque au ministère [selon le Figaro](#) et déplacements perso payés par l'argent public [selon Mediapart](#). Cette incurie montre une énième fois combien il est vain de compter sur ces « chefs » pour gérer la situation : un futur désirable ne viendra que par nos actions collectives.

Le LHEEA s'engage dans l'initiative Labo 1point5

Sous l'impulsion de certains personnels, le LHEEA décide de s'engager dans l'initiative [labo 1point5](#). Le but est de quantifier l'empreinte environnementale du laboratoire, afin de la réduire. Le collectif labo1point5 considère en outre que « l'évolution des activités de recherche vers des pratiques bas carbone y est considérée comme une question de recherche à part entière, permettant de produire une méthodologie d'analyse et des connaissances. ».

Le changement climatique est une réalité qui s'impose à nous : par exemple les vins de Loire des années 70 ne sont plus ceux d'aujourd'hui, en partie car le taux de sucre a fortement augmenté, avec des vendanges plus précoces de 15 jours à 3 semaines en Maine-et-loire. D'autre part, les jeunes actifs d'aujourd'hui arriveront à la retraite vers 2050, où les canicules « tueuses de vieux », comme en 2003, deviendront habituelles.

Construire une transition sociale et écologique porteuse de progrès est l'enjeu majeur de notre génération, souhaitons donc qu'un maximum de personnes s'impliquent !

Prime de précarité pour les CDD

Les contractuels embauchés en 2021 peuvent bénéficier désormais d'une prime de précarité, d'un montant correspondant à 10 % de la rémunération brute du CDD. Dans les grandes lignes, voici les conditions pour en bénéficier (Plus d'informations sur [service-public.fr](#)) :

- La durée du contrat doit être inférieure à 1 an
- la rémunération brute doit être inférieure à 3 109,17 € par mois
- Le contractuel ne doit pas continuer à travailler dans l'administration

Cet alignement avec le privé, où cette prime existe depuis très longtemps, est tardif mais bienvenu. Cependant cette prime ne saurait résoudre le problème structurel que pose l'emploi précaire dans notre établissement, qui représente **55 % des fonctions soutien, et 59 % de la recherche** selon le [bilan social de 2019](#).

Il est déraisonnable de faire porter le bon fonctionnement de l'établissement sur des contrats précaires : aussi souhaitons-nous la titularisation d'une grande partie des CDD.

Fonction Publique : nous voulons 10 % !

Depuis de trop nombreuses années, la Fonction publique, ses missions et ses personnels, sont mis en difficulté, par des décennies de politiques libérales calamiteuses par l'amputation des dépenses publiques socialement utiles. Aujourd'hui, ces visions régressives atteignent leur paroxysme depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron : des pans entiers d'activités publiques sont remis en cause et le Statut général subit des attaques frontales.

Au final, les salaires et le pouvoir d'achat trinquent, avec notamment le gel de la valeur du point entamé depuis plus de 10 ans. Les déroulements de carrière sont fortement dégradés, quand ils ne deviennent pas inexistantes. Les suppressions d'emplois s'accumulent au point de créer des files d'attente, indignes de notre pays, aux guichets publics. Dans de nombreux secteurs les heures supplémentaires sont sans limite et ne font parfois même plus l'objet d'un paiement ou d'une compensation, faute de moyens suffisants. Aucun versant de la Fonction publique – État, hospitalier ou territorial – n'est épargné et certains secteurs sont même au bord de la rupture.

C'est assez ! Il faut redonner du sens et de la reconnaissance aux missions publiques, aux agentes et aux agents qui, dans des conditions rendues périlleuses, se dévouent pour le bien de la population.

La CGT Fonction Publique Revendique :

- 10 % de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire.

Pour plus d'info : <https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr/>



L'actu de la NU

Le calendrier prévu :

- vote des statuts en avril – **reporté au CA du 4 juin**
- Élections professionnelles à l'automne
- Mise en place au 1^{er} janvier 2022

Les Rendez-vous des instances

- **22 avril reporté au 4 juin : CA Spécial NeXT**

1^{er} mai : la CGT bousculée

Ce premier mai, la CGT a subi des attaques, de la police puis d'une frange des manifestants. On dénombre 21 blessés dont 4 graves dans les rangs syndicaux à Paris.

Sur Nantes, les occupants du théâtre Graslin ont été pris à partie, la maison des syndicats également prise pour cible.

Une montée en violence est à craindre lors des prochaines manifestations.

Voir les communiqués de la [CGT44](#) et de la [confédération](#).

Contact

Site web : [FercSup Nantes](#)

E-mail du bureau :

bureau-fercsup-nantes@sympa02.cgt.fr

Contact à l'ECN : [Adrien Grellier](#)

Envie de nous rejoindre ?

[Cliquez ici !](#)

Magret de Canard

« Pénibles, les dures luttes, quand on n'a que vingt ans ! »